



Le cirque Achille Zavatta est coincé sur un terrain vague de Malakoff (92). La faute à la disparition de terrains dédiés... à cause de la pression foncière.

**L**ourde journée d'été à Malakoff (Hauts-de-Seine), à l'orée de la capitale. Derrière des barrières de chantier en tôle verte se dresse un chapiteau rouge et jaune. Deux mois déjà que le cirque Achille Zavatta est installé sur ce triste terrain vague niché entre l'avenue Pierre-Brossolette, les hautes tours d'habitation grises et les entrepôts recouverts de graffitis. L'horizon pour encore une trentaine de jours, avant de reprendre la route.

Une immobilisation forcée, faute d'avoir trouvé un nouveau terrain où s'installer... « Normalement, nous restons deux à trois jours, une semaine maximum s'il y a du public, puis on bouge, souffle Louis Dassonneville, le directeur du cirque, un grand gaillard à la coupe en brosse. Aujourd'hui, on ne sait même plus où aller. On n'en peut plus, on n'en peut plus... »

En cause, « la disparition des terrains dédiés aux foires et aux cirques sous la pression foncière et la frilosité des maires, qui refusent

de nous accueillir sans explications alors qu'ils ont un emplacement », explique Louis Dassonneville, en présentant lamas, vache watusi, poneys et chameaux qui paissent dans leurs enclos. Des bêtes qui posent aussi problème : « Beaucoup de communes nous refusent, sous la pression des associations de

### ***Les maires pointent « le manque de contrôles et le fait que certains cirques rendent les terrains en mauvais état ».***

protection des animaux », regrette Anthony Dubois, président de l'Association de défense des cirques de famille, venu rendre visite. Certaines communes ont même pris des arrêtés anti-cirques avec animaux. « Tant qu'ils respectent les règles, et notamment celles concernant les animaux, nous n'avons pas, nous maires, à empêcher les cirques de travailler », assure, de son côté, Xavier Cadoret, chargé de la question au sein de l'Association des maires de France

(AMF), « le souci est le manque de contrôles et que certains cirques rendent les terrains en mauvais état. De plus, faute de pouvoir faire le tri entre la multitude d'établissements les sollicitant, les mairies adoptent parfois des mesures radicales en refusant tout le monde ». Car, selon lui, s'ajoute un problème

planter leur chapiteau, affirme Anthony Dubois. « Ils sont en train de crever la gueule ouverte, à défaut de pouvoir travailler », assène-t-il, en tapotant la tête d'un lama. « Une catastrophe sociale et patrimoniale, et la disparition d'un spectacle populaire, accessible à tous, avec un prix de la place oscillant autour de 10 à 15 euros. »

Résultat, « certains commencent à être obligés de vendre des camions pour payer leurs charges. Beaucoup se regroupent sur un même terrain, profitant de la solidarité familiale », explique Louis Dassonneville, qui partage lui-même le terrain de Malakoff avec son frère. Les circassiens ne comprennent pas : « Nous, on veut juste travailler, pourquoi nous en empêchent-ils ? » répètent-ils en boucle.

Daniel Renold, directeur du cirque Fratellini, a trouvé une solution temporaire en s'installant sur le parking d'une zone commerciale de Montgeron (Essonne), avec l'accord des propriétaires. Entre un Buffalo Grill et un McDonald's, la solution n'est »